Ville de Carouge
Office de l'Urbanisme de l'Etat de Genève (DALE)

ATELIERS PARTICIPATIFS POUR LES ESPACES COLLECTIFS BATTELLE - TAMBOURINE

Compte-rendu de l'Atelier 2 du 16 mai 2017

L'Atelier du Paysage Jean-Yves Le Baron Sàrl - architectes-paysagistes - Lausanne

Sommaire

Rappel de la démarche 2

Déroulement de l'atelier 2 3

Synthèse de l'atelier et perspectives 7

- La place 8
- Le parc 17
- La coulée verte 22
- Les rues 26

Les ateliers participatifs :

Atelier 1	4 avril 2017	Paroles des habitants et des usagers	Durée : 2h15
Atelier 2	16 mai 2017	Exploration des scénarios	Durée : 2h30
Atelier 3	13 juin 2017	Vers quels espaces extérieurs	
Séance publique	Septembre 2017	Présentation de la charte d'aménagement	

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

Programme de l'atelier 2

Bienvenue et accueil des participants	5'
Rappels et réflexions sur les 4 thématiques	
Thème de la place	30'
Thème du parc	30'
Thème de la coulée verte	20'
Thème des rues	20'
Conclusion	15'
Objectifs de l'Atelier participatif 3	

Organisateurs et participants

ORGANISATEURS

1	Monsieur	Derrouiche	Farès	DALE - Etat de Genève
2	Madame	Puigvert Flotats	Maria Isabel	Ville de Carouge - Service de l'urbanisme
3	Monsieur	Orelli	Pierre	Ville de Carouge - Service des affaires sociales
4	Monsieur	Le Baron	Jean-Yves	Architecte paysagiste ADP
5	Monsieur	Girard	Vincent	Architecte paysagiste ADP
6	Madame	Roulet	Barbara	Architecte paysagiste ADP

Habitant-e-s

1	Madame	Mounir	Sonja	Rue de la Tambourine 29
2	Monsieur	Pietrangelo	Luciano	Rue de la Tambourine 40
3	Madame	Rauter	Mateja	Rue de la Tambourine 11
4	Monsieur	Hufty	Marc	Rue de la Tambourine 15
5	Monsieur	Rey	Frédéric	Rue de la Tambourine 15
6	Monsieur	Meyer	Cyrille	Rue de la Tambourine 31
7	Monsieur	Scariati	Renato	Rue de la Tambourine 13
8	Madame	Baumann	Muriel	Rue de la Tambourine 50
9	Monsieur	Gutierrez	Rafael	Rue de la Tambourine 25

AQT

1	Madame	Ortiz Bahamon	Margarita	Rue de la Tambourine 25
2	Monsieur	Murmann	Armin	Rue de la Tambourine 15

MQC

1	Madame	Buisson	Isabelle	
2	Monsieur	Falquet	Yves	Rue de la Tambourine 46

CQT

1	Monsieur	De Jesus	Miguel	Rue de la Tambourine 20
2	Monsieur	Zagagnoni	Yves	Rue de la Tambourine 36

Propriétaires

1	Monsieur	Morel	André	FULE
2	Monsieur	Krähenbühl	Arthur	PPE - rue de la Tambourine 36
3	Madame	Krähenbühl	Peiry	PPE - rue de la Tambourine 36
4	Madame	de Kalbermatten	Romaine	PPE - rue de la Tambourine 28
5	Monsieur	Bouvier	Jean	SCHG - rue de la Tambourine 27

Lieux de formation

1	Monsieur	Girani	Marco	UNI
2	Madame	Bernardi	Silyia	HESGE
3	Madame	Steinmesse	Valérie	HESSO

Pour chaque thématique :

La place
Le parc
La coulée verte
Les rues

1 Rappel de l'atelier 1

2 Présentation de la planche

3 Mise en place de 2/3 gommettes par personne sur les images de références

4 Synthèse collective

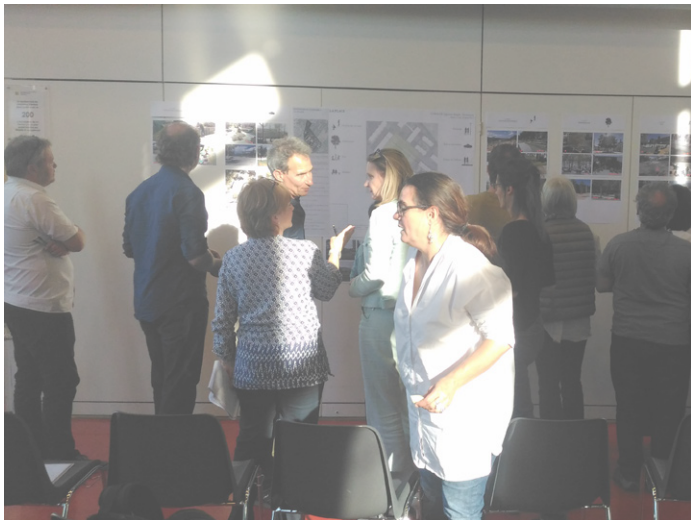

SYNTHÈSE DE L'ATELIER ET PERSPECTIVES

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 :
LA PLACE

• Penser la place comme un espace unificateur pour le quartier, créant le lien entre le bas et le haut du quartier

• Développer des commerces de proximité : café ou café associatif, épicerie, ateliers, locaux associatifs

• Créer de l'animation, notamment avec des bancs (en face-à-face, pas alignés)

• Proposer une place pour tous

• Penser la place pour les rassemblements, forum ou théâtre

• Volonté de naturel, image verte et pas uniquement minérale

• Conserver les arbres existants si possible

• Proposer des arbres non alignés et un grand arbre qui servira de repère

• Éviter le bétonnage, proposer plutôt un sol perméable

• Amener de l'eau, une fontaine

• Délimiter la place, tout en la gardant ouverte vers toutes les directions

• Intégrer le devant de la haute école de gestion dans la place

• Reconsidérer les grosses buttes

• Apporter de l'éclairage

• Sécuriser la place, penser à la surveillance

• Rendre la place accessible à tous

• Éviter les nuisances, notamment sonores

LA PLACE

Gestion des niveaux

Arborisation

Eau

Mobilier

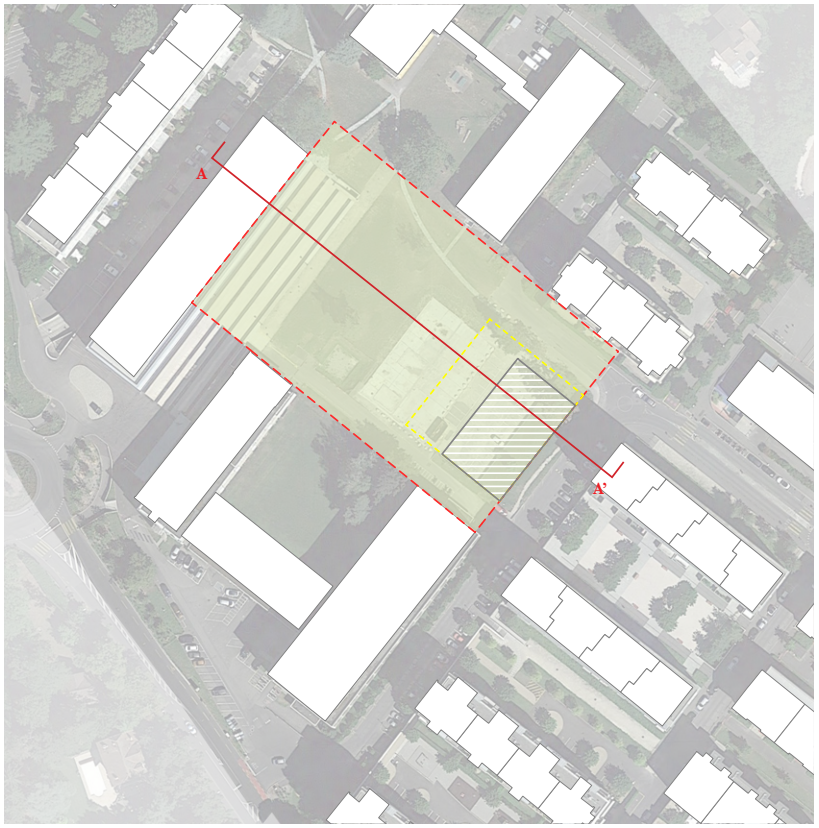

Éclairage

Sols et matérialités

Toiture de l'édicule

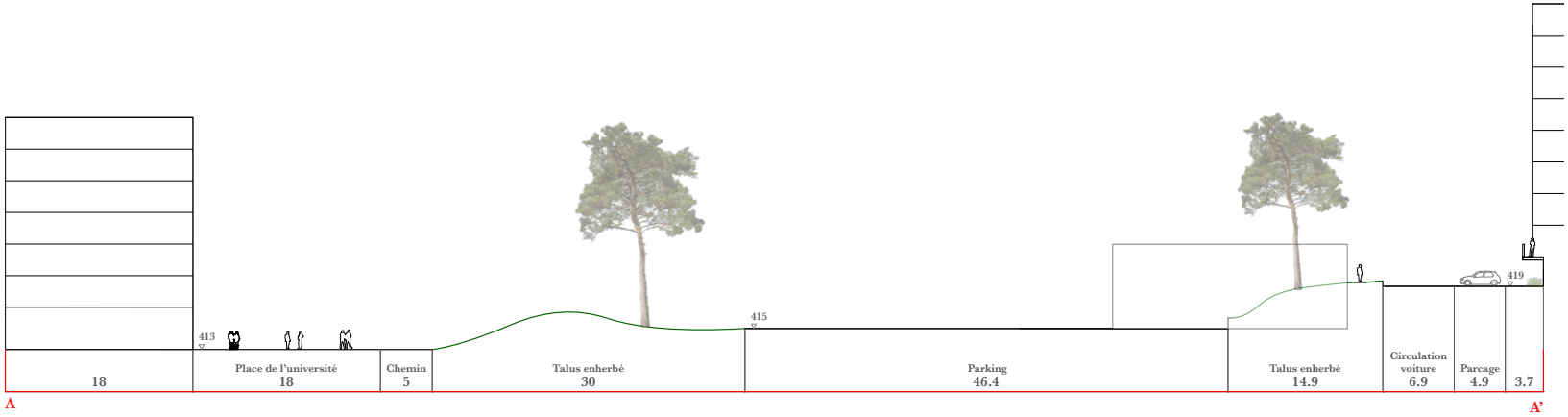

La place :

GESTION DES NIVEAUX

1

9

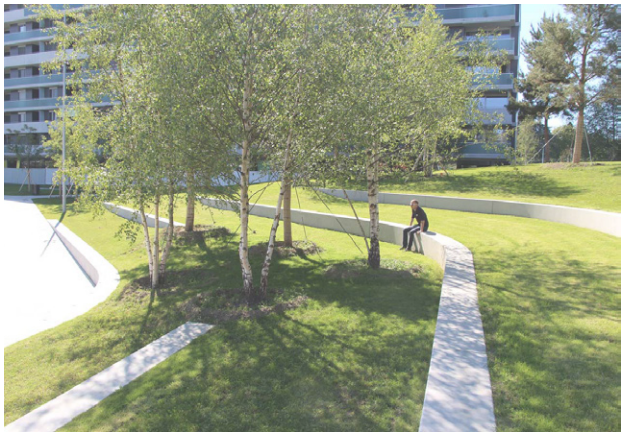

7

4

7

0

0

3

- Préférence pour une image verte, talus et gradins jardinés
- Privilégier la simplicité
- Approcher la gestion des niveaux comme des transitions paysagères et arborisées

La place :

ARBORISATION

1

4

2

8

1

12

- Volonté que la place soit densément arborée, ombragée, sous forme d'un mail qui ne soit pas nécessairement ordonnancé.
- Les images traduisent une sobriété d'aménagement et de revêtement ainsi qu'une volonté de pouvoir « habiter » sous les arbres.
- La mise en valeur d'un arbre solitaire n'est pas exclue.

La place :

EAU

2

11

3

7

3

4

- Les participants plébiscitent le principe de la « fontaine sèche » à travers des jets d'eaux ludiques.
- Plutôt qu'une fontaine ou une pataugeoire, l'eau en mouvement doit animer la place.

La place :

MOBILIER

8

10

0

1

7

1

2

0

- Les participants orientent le choix vers un mobilier ludique et polyvalent, propice à diverses appropriations : assis, allongés, tables et favorable à des regroupements plutôt que des assises solitaires.
- Le bois est privilégié.
- Le principe de salons suscite l'adhésion.

La place :

ÉCLAIRAGE

4

9

12

4

- Volonté que la place offre un bon niveau d’éclairement.
- Préférence pour des mâts simples à échelle humaine, plutôt en ordre aléatoire.

La place :

SOLS ET MATÉRIALITÉS

4

0

2

16

4

3

0

0

- Unanimité pour privilégier une combinaison minéral/végétal.
- Les images choisies expriment une échelle intermédiaire de place polyvalente, mais pas trop vaste, ni trop « sèche ».
- Les matériaux perméables de parc sont privilégiés.

La place :

TOITURE DE L'EDICULE

12

4

6

6

- Volonté d'un toit vert, un toit-jardin.
- L'opportunité d'une appropriation possible est à développer : plantage, terrasse sur le toit...

Place Battelle-Tambourine 7800 m²

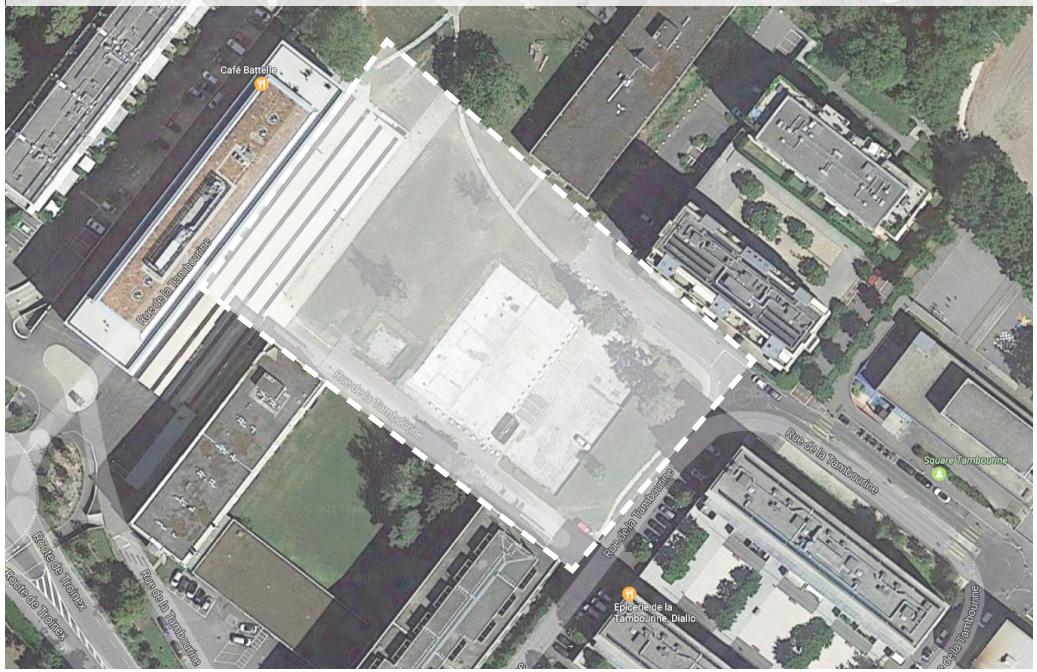

Place de Sardaigne, Carouge 3100 m²

Place avenue Vibert, Carouge 4000 m²

Place des Armes, Carouge 1800 m²

LE PARC

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 :
LE PARC

- Volonté d'un parc naturel
- Fleurir et arborer davantage
- Eviter le goudronnage
- Composer avec des zones d'ombre et des zones dégagées
- Proposer des espaces de jeux et des équipements: bancs, chaises, transats, terrain de pétanque, pataugeoire, barbecues, tables de pique-nique, points d'eau à boire, stationnements pour vélos, équipements sportifs, espaces pour les jeunes...
- Eviter le suréquipement

- Prolonger le parc jusque dans le quartier
- Ne pas réduire les espaces à des usages spécifiques, laisser se faire les cheminements naturellement
- Délimiter visuellement une zone pour les enfants de la maison de quartier
- Proposer un parc à chiens

- Unifier les deux parties du parc : supprimer la circulation pour les véhicules, remblayer la route, aplanir les espaces, tout en atténuant la pente (pour les vélos par exemple)
- Maximiser le confort des cheminements : les rendre praticables en tout temps et accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes
- Hiérarchiser les cheminements : différencier l'accès direct des promenades
- Développer une liaison entre le parc et le chemin de Pinchat
- Penser à l'accès logistique de la maison de quartier

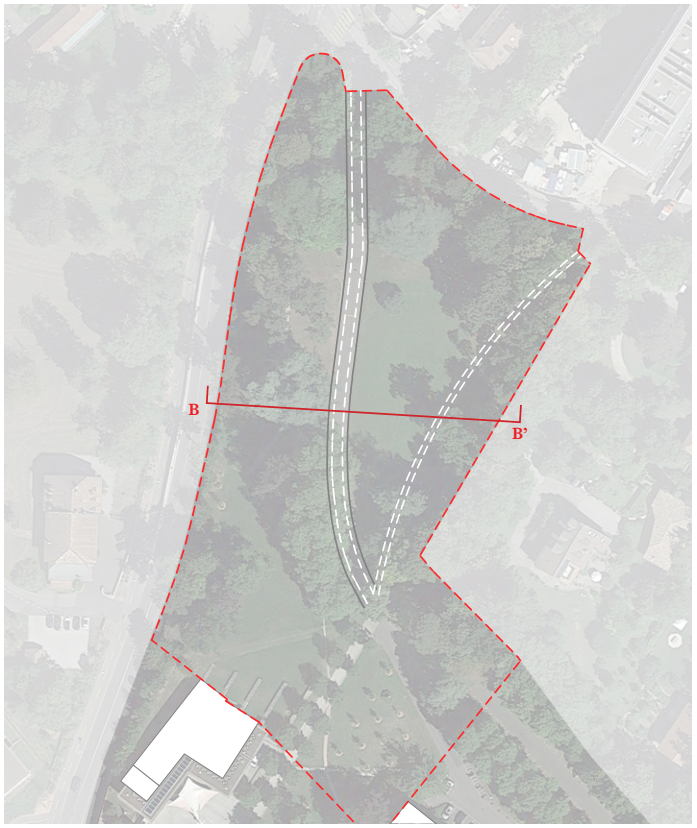

Conservation du tracé existant, gabarit réduit

Usages et Équipements

Voie partagée et circulations

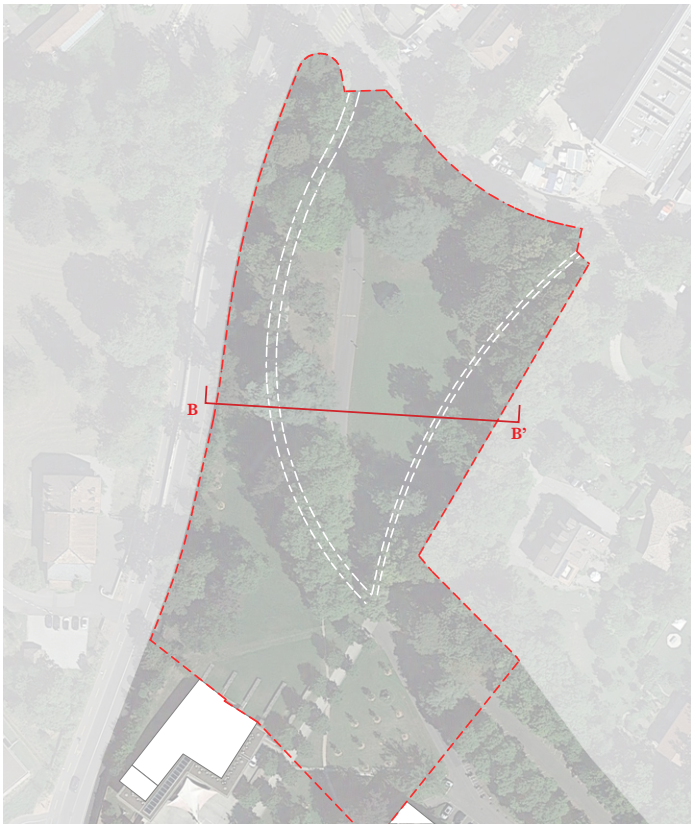

Suppression de la voie centrale

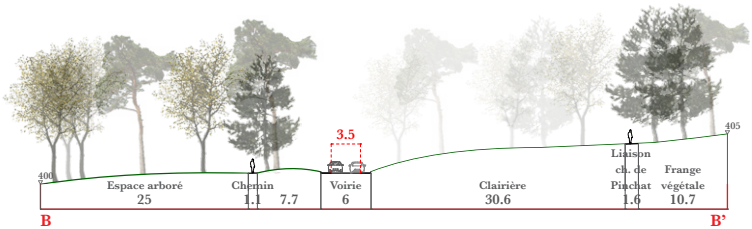

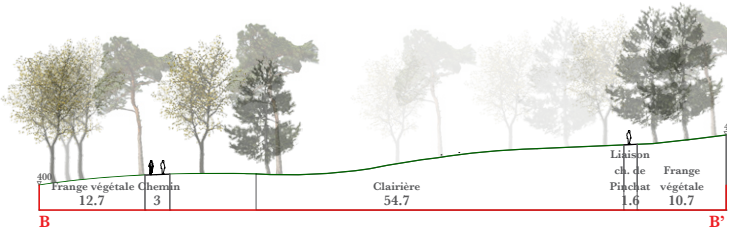

Le parc :

VOIE PARTAGÉE ET CIRCULATIONS

7

1

1

6

- Les participants se prononcent à l'unanimité pour un report du cheminement principal plus à l'ouest, sous les arbres.
- Volonté exprimée d'assurer une liaison ample et confortable pour tous : personnes à mobilité réduite, possibles vélos. Les vélos et piétons peuvent emprunter le même itinéraire, en limitant le risque de conflit.
- Les participants apprécient le dallage en preuve de revêtement aménagé. Sa conservation pourrait être étudiée.

Le parc :

USAGES ET ÉQUIPEMENTS

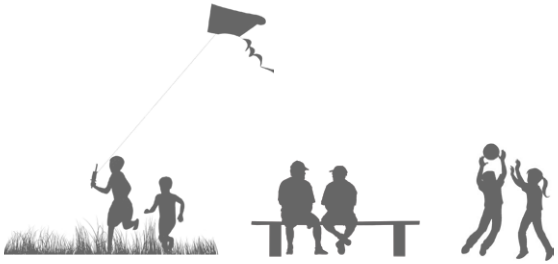

10

3

3

5

3

5

0

1

- Le parc doit être appréhendé comme un espace de promenade et de détente.
- Langage plutôt naturel, libre et simple, mais facile d'entretien et propre.
- Des jeux ou équipements complémentaires tels que des tables de ping-pong ne sont pas à exclure, mais le souhait partagé est de ne pas trop équiper le parc.

Le parc :

USAGES ET ÉQUIPEMENTS

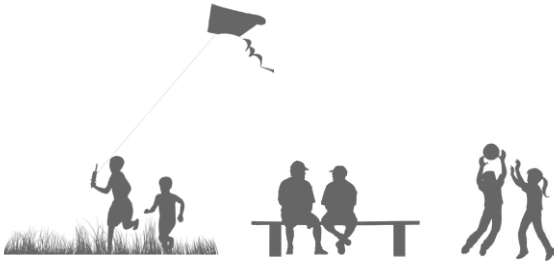

2

3

0

0

2

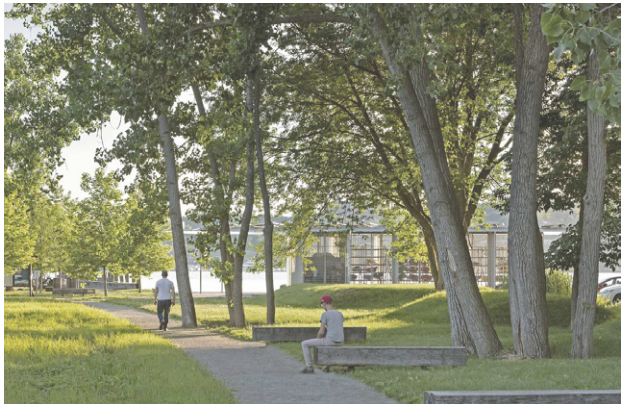

1

1

6

- Des espaces de rencontre favorables aux regroupements et à la convivialité : un espace pique-nique, grillade, espace transat/solarium.
- Volonté de privilégier des espaces ouverts, libres et polyvalents : sous la forme de grandes pelouses sans trop d'équipements. Volonté exprimée également pour l'abord de la MQT pour permettre des activités variées.

Parc Battelle-Tambourine 16 000 m²

Parc Louis-Cottier, Carouge 4000 m²

Parc des Acacias, Genève 10 500 m²

Jardin Anglais, Genève 25 000 m²

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 :
LA COULÉE VERTE

LA COULÉE VERTE

CAROUGE - Quartier Battelle - Tambourine
Atelier 2 du 16 mai 2017

- Volonté de naturel, d'arbres et de fleurs
- Renforcer l'arborisation depuis le parc jusqu'au chemin vert pour créer une unité
- Développer la coulée verte à l'est de la parcelle (côté Pinchat)
- Remplacer les gendarmes couchés par des dispositifs paysagers (arbres, chicanes, ...)
- Proposer un parc aux oiseaux
- Restituer les plantages
- Proposer un éclairage uniforme
- S'accrocher aux rues latérales
- Hiérarchiser les cheminements en fonction des usages
- Problème global de sécurité
- Sécuriser les croisements rues - parc - école (faire cohabiter piétons, vélos et voitures), notamment limiter la vitesse à 20km/h pour l'accès à l'université et aux deux bâtiments bruns (rencontre avec les piétons)
- Réglementer la circulation et le stationnement, régler le problème du stationnement
- Proposer des stationnements pour les vélos
- Revoir les gabarits, cheminements et espaces de manœuvre au niveau du rond-point

RUE POLYVALENTE

Ambiances

Plantages

Jeux

Éclairage

CHEMIN NATURE

Ambiances

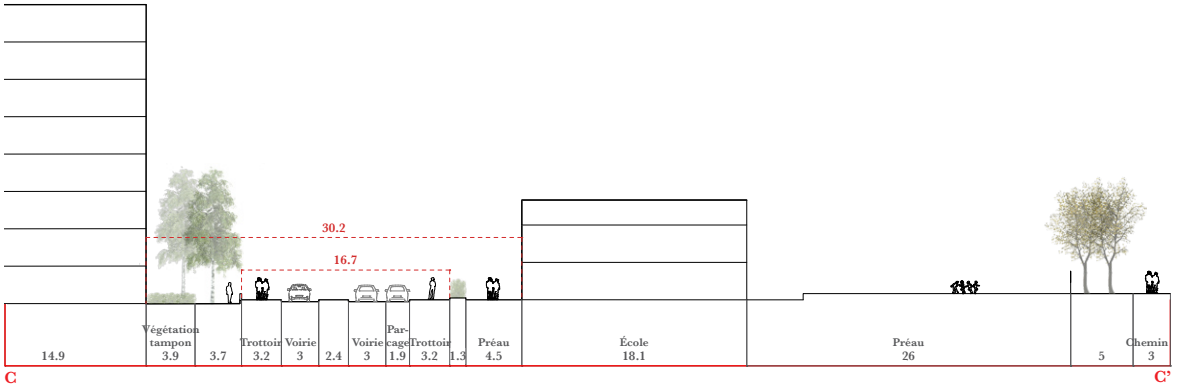

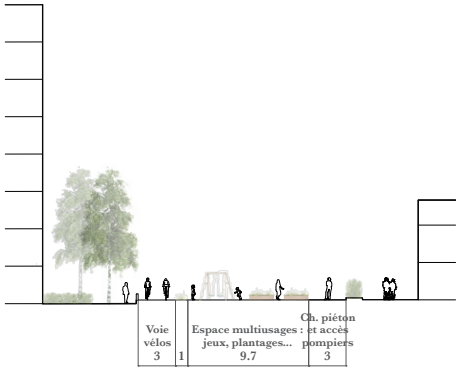

La coulée verte :

RUE POLYVALENTE

5

4

14

1

0

0

1

0

- Forte volonté exprimée que la circulation centrale amène véritablement une image verte, de jardin.
- Des dispositifs de gestion des eaux sont bien accueillis.
- Volonté de convivialité et fonctionnalité qui fasse prévaloir les piétons et vélos en identifiant une circulation dédiée aux vélos, mais en limitant la vitesse (notamment des vélos électriques).

La coulée verte :

RUE POLYVALENTE

1

2

0

0

4

5

- Lors de la discussion, les participants expriment que l'aménagement d'un petit espace de jeu en lien avec l'école serait pertinent. Les plantages ne sont pas non plus à exclure, en complément si besoin selon le traitement extérieur qui pourra être développé.
- L'éclairage privilégiera une échelle piétonne plutôt qu'un éclairage trop routier.

La coulée verte :

CHEMIN NATURE

1

5

1

7

- Confirmation de la volonté d'un aménagement simple et naturel, privilégiant la promenade et l'arborisation, sans trop d'équipements, hormis quelques bancs pour le repos.

SYNTHÈSE DE L'ATELIER 1 :
LES RUES

- Améliorer l'entrée du quartier
- Renommer les rues
- Intégrer de façon paysagère l'écopoint, question des poubelles
- Remplacer les poteaux et gendarmes couchés par des arbres
- Peut-être transférer les jeux d'enfants à l'arrière de l'école
- Proposer des trottoirs confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Proposer des voies de mobilité douce, des sites propres
- Limiter la vitesse à 20km/h pour toutes les rues
- Rendre le quartier accessible uniquement aux usagers et résidents
- Assurer l'accès pour les livraisons (maison de quartier, espace de vie enfantine et haute école de gestion), les cars et la dépose-minute
- Ne pas limiter les parkings en sous-sols
- Empêcher le stationnement sauvage tout en assurant un nombre de place suffisant pour répondre aux besoins du quartier

LES RUES

RUES

Voie partagée, circulations apaisées

Traitement paysager

Éclairage

ENTRÉE DU QUARTIER

Parcages pour vélos

Écopoint

Tambourine V2
Existante

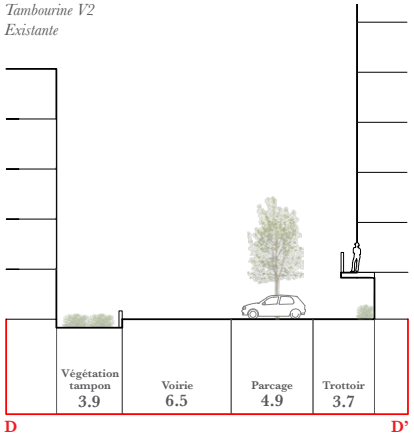

Tambourine V2
Projet

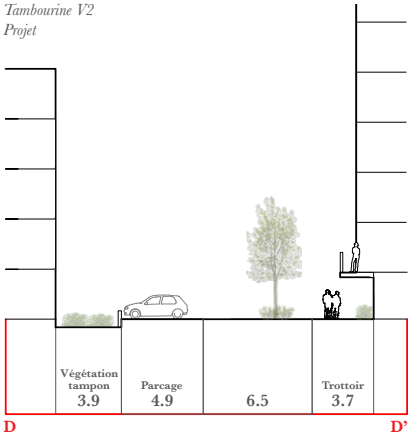

Tambourine V3
Existante

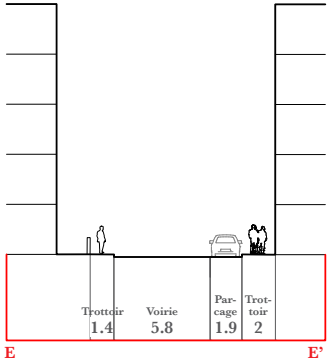

Tambourine V3
Projet

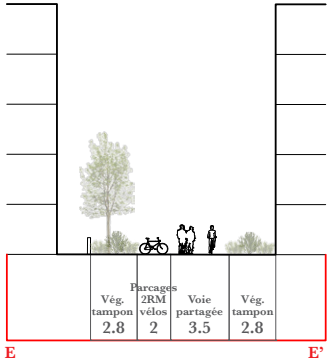

Les rues :

RUES

7

0

1

7

7

1

7

1

- Une longue discussion est engagée autour de la mobilité. Il est entendu que la charte paysagère m'a pas vocation à répondre à ces questions. Néanmoins, il conviendra d'expliciter le fonctionnement du quartier : distribution des stationnements et accessibilité des rues, tant pour les vélos que pour les voitures et deux roues motorisés. Ces points seront explicités lors de l'atelier 3, en sachant que la charte évoquera en premier lieu le traitement paysager des rues : (distribution des circulations, ambiances, arborisation, intégration paysagère).
- Les images sélectionnées montrent une attente de remettre les modes doux au cœur des rues, une qualité paysagère et une fonctionnalité en terme de partage de l'espace.

Les rues :

RUES

1

2

5

4

- L'éclairage privilégiera une échelle piétonne plutôt qu'un éclairage trop routier.

Les rues :

ENTRÉE DU QUARTIER

0

8

3

2

2

7

6

1

- Les stationnements vélos sont souhaités plutôt couverts, sans nécessairement être fermés. La discussion porte sur le nombre de stationnements à prévoir et la distribution dans le quartier.
- Volonté de dissimuler au mieux les espaces poubelles.
- L'implantation d'un éco-point avec conteneurs enterrés est évoquée. La charte paysagère identifiera des espaces dédiés et des principes d'intégration paysagère, sans prétendre répondre au fonctionnement de la gestion des déchets en respectant les référentiels de la ville applicables et en considérant les manoeuvres pour le ramassage.